

Fac de droit après un DAEU A

Par **Azerty31**, le **31/10/2021** à **15:12**

Bonjour, j'ai 27ans je suis actuellement en reprise d'études, je prépare actuellement le DAEU A.

Je tiens absolument à faire du droit l'année prochaine mais j'ai peur de ne pas être accepté en fac de droit.

Savez vous si il est possible d'être refusé en Fac de droit avec un DAEU A?

Merci

Par **Ablette**, le **31/10/2021** à **16:20**

Bonjour,

normalement le DAEU donne les mêmes droits aux inscriptions qu'un bac, par contre il vous faudra passer par la procédure de reprise d'études puisque vous n'êtes plus en formation initiale. Donc c'est plutôt sur cet aspect qu'il faudra bien vous renseigner pour les inscriptions.

Bonne chance pour le DAEU :)

Par **Ahmed117A**, le **05/11/2021** à **12:43**

Bonjour, moi aussi je prepare le daeu chez smart université, on m'a dit c'est possibel avec daeu A mais il te faut une mention, j'ai 18 ans et j'ai choisi daeu A avec anglais, maths et histoire et toi?

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2021** à **14:34**

Bonjour

[quote]

on m'a dit c'est possibel avec daeu A mais il te faut une mention

[/quote]

Sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur on peut lire

[quote]

Le D.A.E.U. (Diplôme d'accès aux études universitaires) **donne les mêmes droits que le baccalauréat, notamment en termes d'accès aux études supérieures.**

[/quote]

Un bachelier n'a pas besoin de mention pour pouvoir s'inscrire à l'Université.
Il doit en être de même pour le DAEU.

Par **Ahmed117A**, le **05/11/2021** à **17:11**

Oui mais pour être accepté en droit comme le bac, une mention sera utile, vu le taux d'admission de quelques facs a Paris